

# le Journal du CE

Magazine d'information du Comité d'Établissement SNCF Mobilités Paris Rive Gauche

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT  
SNCF MOBILITÉS  
PARIS RIVE GAUCHE



**RESULTATS  
ÉLECTIONS 2015**

UNE **LOI** NOUS A **SÉPARÉS**  
NOS **VOIX** NOUS **RASSEMBLENT**

**JANVIER 2016**

# Les Élus 2016 / 2018

## Sommaire

### Liste des élus du CER

### Édito du Secrétaire

### Élections professionnelles

Les résultats

### L'accord de gestion

Explications

### Les Commissions

Leurs attributions

Leur président

Leur composition

Consultez le site du CER  
depuis Intranet SNCF  
<http://www.cesncfprg.com>

**CER-SNCF-Mobilités-PRG**  
1, rue G.Duhamel, 75015 Paris  
Tél.: 01.43.21.86.13  
Télécopie : 01.43.21.58.63  
E-mail :  
communication@cesncfprg.com  
Site web : www.cesncfprg.com

#### Directeur de publication

Loïc Ramella

#### Rédaction

Nathalie Gourvès, Liliane Méritet,  
Arnaud Marcinkiewicz

#### Crédit photos

CER Mobilités PRG

#### Conception graphique

Isabelle Kibwaka,  
Alexandre Sonigo

#### Imprimerie

Rivet Presse Edition - Limoges

#### Prix de vente

au numéro :  
1,10€

#### Abonnement 3 numéros :

3,00€  
(comprend  
toutes les  
publications du  
CER)



## Titulaires

Liliane <b>Méritet</b>	CGT
Nathalie <b>Gourvès</b>	CGT
Loïc <b>Ramella</b>	CGT
Matthieu <b>Bolle-Reddat</b>	CGT
Sylvain <b>Dessaints</b>	UNSA
Karine <b>Gonzales</b>	SUD RAIL
Quentin <b>Djeljeli</b>	SUD RAIL
Fabien <b>Fourault</b>	CFDT
Frédéric <b>Lefebvre</b>	CGT
Pascal <b>Brissonnet</b>	CGT
Didier <b>Villière</b>	UNSA
Roland <b>Cotillard</b>	UNSA

## Suppléants

Arnaud <b>Marcinkiewicz</b>	CGT
Sophie <b>Lecointre</b>	CGT
Guillaume <b>Court</b>	CGT
Georges <b>Andrade</b>	CGT
Bruno <b>Calore</b>	UNSA
José <b>Mouillier</b>	SUD RAIL
Stéphanie <b>Angely</b>	SUD RAIL
Virginie <b>Besson</b>	CFDT
Damien <b>Desset</b>	CGT
Patrick <b>Luneau</b>	CGT
Arnaud <b>Régis</b>	UNSA
Nathalie <b>François</b>	UNSA

## Représentants des organisations syndicales

Frédéric <b>Le Merrer</b>	CGT	Christophe <b>Mondou</b>	SUD RAIL
Dominique <b>Setzepfandt</b>	UNSA	Arnaud <b>Bourgeois</b>	CFDT

## Élus du bureau du CER Titulaires

Loïc <b>Ramella</b> - Secrétaire	CGT
Nathalie <b>Gourvès</b> - Sec. Adjointe	CGT
Pascal <b>Brissonnet</b>	CGT
Liliane <b>Méritet</b>	CGT
Didier <b>Villière</b> - Trésorier	UNSA
Arnaud <b>Régis</b>	UNSA
Karine <b>Gonzales</b>	SUD RAIL
José <b>Mouillier</b>	SUD RAIL
Fabien <b>Fourault</b>	CFDT

## Élus du bureau du CER Suppléants

Arnaud <b>Marcinkiewicz</b>	CGT
Roland <b>Cotillard</b>	UNSA
Quentin <b>Djeljeli</b>	SUD RAIL
Virginie <b>Besson</b>	CFDT

## Représentant du CER Mobilités de Paris Rive Gauche au Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (CCGPF)

Roland <b>Cotillard</b>	UNSA
-------------------------	------



Loïc RAMELLA  
Secrétaire du CER

# De l'état d'urgence à l'urgence sociale

L'expression  
revendicative  
et le  
mouvement  
social  
ne doivent  
pas être  
muselés

Au lendemain des terribles attentats du 13 novembre 2015, en plein Paris, l'état d'urgence a été décrété par le gouvernement, au nom de la sécurité et pour les besoins d'enquête.

Un second décret a été adopté ensuite pour mettre en œuvre des mesures de sécurité renforcées.

Si ce recours à des mesures d'exception peut s'avérer nécessaire, voire indispensable, pour permettre à l'enquête d'aboutir, cette situation ne peut devenir un état permanent parce que les conditions de mise en œuvre de cet état d'urgence ne doivent pas entraver la démocratie sociale. Notamment, l'expression revendicative et le mouvement social ne doivent pas être muselés. **La lutte contre le terrorisme est indissociable du développement économique et social.**

La paix passe avant tout par la paix sociale. Car la misère, le désespoir, le manque de perspectives, le chômage et la détresse engendrent la révolte et alimentent les conflits.

En France, dans une société en pleine crise économique, l'Etat, au lieu d'accompagner la casse des Services Publics comme ceux de la Santé, de l'Education, des Transports... devrait chercher, au contraire, à les développer et à devenir le premier des employeurs à embaucher et contribuer ainsi, activement, à la réduction du chômage, dans l'intérêt général.

A la SNCF, où comme dans beaucoup d'autres entreprises, publiques comme privées, l'emploi et les salaires sont en berne, le démantèlement de notre entreprise est depuis des années engagé. Le dernier acte en ce sens est la loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire dont le résultat est l'éclatement de notre

entreprise en trois EPIC distincts, réunis dans un faux semblant ensemble : le Groupe Public Ferroviaire.

**Si après les élections professionnelles du 19 novembre 2015, un accord de gestion des Activités Sociales - signé par la CGT, l'UNSA, Sud-Rail et la SNCF, le 28 décembre dernier - a permis un premier pas vers un rassemblement de tous les cheminots, là où la loi les avait séparés, d'autres échéances importantes attendent ces derniers en cette année 2016 pour renforcer encore cette réunification.**

Au moment où Guillaume PEPY ne cache même pas ses intentions d'attaquer notre RH0077 - ossature capitale de nos conditions de travail et de sécurité - il annonce "la couleur", côté patronal, avant même que les négociations sur la Convention Collective Nationale (CCN) de la branche ferroviaire s'ouvrent sur le volet "aménagement du temps de travail".

**Pour les salariés du GPF, ces négociations à venir sur la CCN seront l'occasion de porter leurs revendications sur l'organisation du travail, leurs conditions de travail, leurs métiers, les salaires et l'emploi.** Ce sera un tremplin pour réaffirmer l'impérative nécessité d'avoir une entreprise intégrée pour assurer un service public ferroviaire de qualité et en phase avec les attentes des usagers. **Gageons que la mobilisation des cheminots sera nécessaire face aux enjeux cruciaux en question.**

Ainsi, les cheminots seront certainement appelés à manifester et à battre les pavés de Paris.

**Aucune restriction ne devra y faire obstruction... Urgence sociale oblige !**

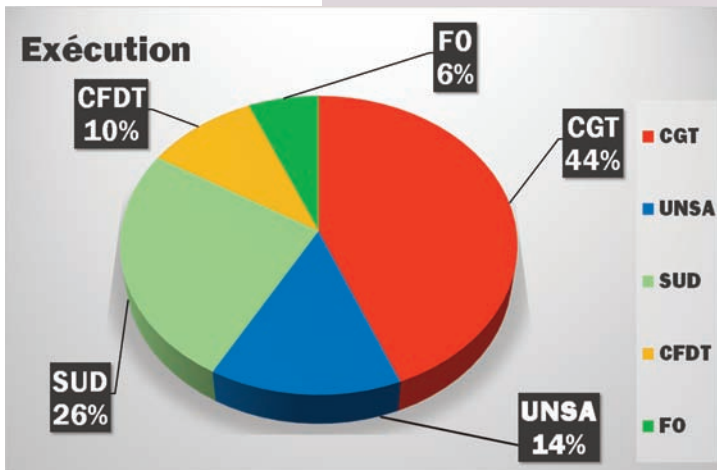
Paris, le 18 janvier 2016



A. MARCINKIEWICZ  
Président de  
la Commission  
Info-Communication

# Les résultats sur le périmètre régional

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



### COLLÈGE EXÉCUTION

**Inscrits**  
4459

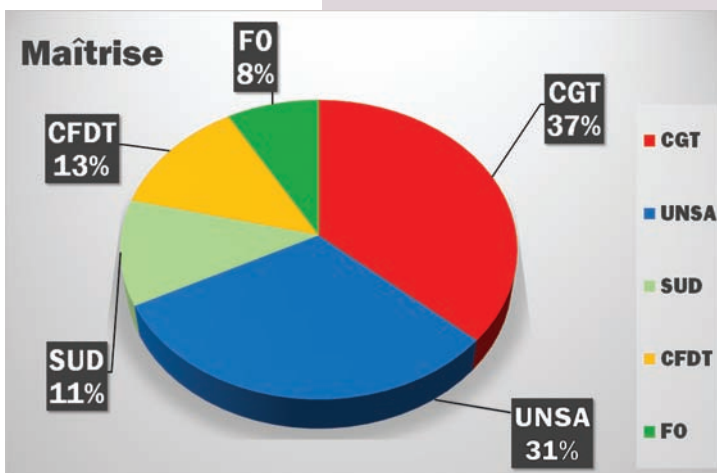
**Votants**  
2458

**Blancs ou nuls**  
65

Sur la région de Paris Rive Gauche, on enregistre, lors de ces élections professionnelles CE, DP, CA et CS du 19 novembre dernier, une stabilité de la participation des cheminots.

Il y a eu 61 % de votants sur le périmètre régional du CER.

FO, sous le seuil de représentativité légale de 10%, n'a plus de représentant du personnel au CER.



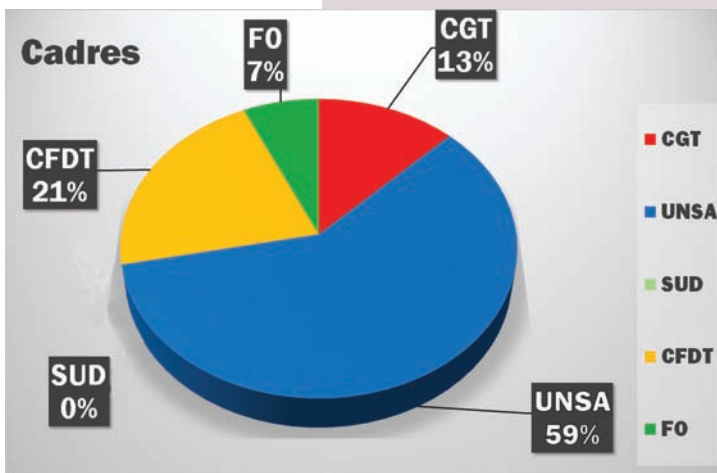
### COLLÈGE MAÎTRISE

**Inscrits**  
1553

**Votants**  
1110

**Blancs ou nuls**  
31

Merci aux électeurs qui ont exprimé par leur vote, leur confiance aux organisations syndicales et participé ainsi à la démocratie au sein de la SNCF.

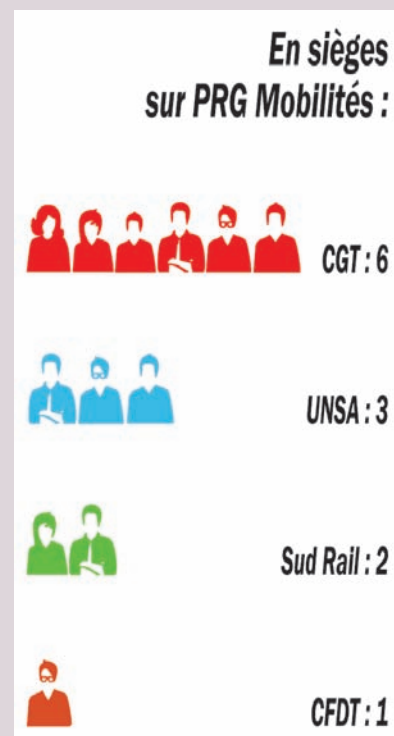


### COLLÈGE CADRES

**Inscrits**  
594

**Votants**  
471

**Blancs ou nuls**  
14







Nathalie **GOURVÈS**  
Présidente de  
la Commission  
Activités Sociales

# Un accord d'entreprise fait pour nous rassembler

**L'accord collectif sur les modalités de gestion des ASC mutualisées au sein du GPF\* a été signé le 28 décembre 2015 par l'ensemble des OS représentatives (à l'exception de la CFDT) et de l'Entreprise.**

Cet accord d'Entreprise est positif car il réaffirme que tous les salariés des trois **EPIC** constituant le GPF, les retraités, leurs familles ainsi que le personnel des **CE** et du **CCGPF** (ex CCE), auront accès aux ASC à caractère national et local.

De plus, il confirme aussi l'égalité de traitement pour tous les cheminots, l'ensemble des CE reversant 34,10 % de leurs dotations ASC afin que le CCGPF puisse assurer la gestion mutualisée des ASC à caractère national.

**Les OS et la SNCF se sont entendues sur les modalités de gestion pour une période transitoire allant jusqu'au 30 juin 2016.** Ceci, afin de permettre aux CE existants et au CCGPF de s'adapter aux profondes modifications structurelles de la SNCF, résultant de la loi du 4 août 2014 portant réforme du ferroviaire, et aux nouveaux CE de s'installer.

Au-delà de cette période transitoire, de nouvelles modalités de gestion des ASC, de proximité, vont être mises en place.

Ainsi, pendant la période transitoire, les 10 500 cheminots anciennement de PRG auront toujours accès à toutes les activités proposées par le CER SNCF Mobilités PRG, sans aucun "effet-réforme" puisque celui-ci bénéficiera de la dotation équivalente à ce nombre d'agents.

Par contre, à partir du 1er juillet 2016, les cheminots de l'EPIC de Tête et de l'EPIC Réseau travaillant sur le périmètre de PRG n'auront accès à ces activités qu'à la seule condition que leur CE adhère au programme budgétisé des ASC défini par une nouvelle instance commune à tous les CE d'un même périmètre géographique : la commission conjointe.

Les élus du CER SNCF Mobilités PRG seront force de propositions afin de toujours offrir des activités à tous ces cheminots, de la même manière qu'à ceux qui lui sont rattachés, l'accord de gestion des ASC permettant la mutualisation des moyens des CE.

Ils escomptent bien que les élus des autres CE, quelle que soit leur étiquette syndicale, auront à cœur de vous faire profiter de cette possibilité. Que ces derniers répondront à vos attentes, qu'ils contribueront ainsi à maintenir l'accès à ces activités de proximité.

De plus, cela permettra au CER Mobilités PRG de pérenniser ses moyens matériels et financiers, de sauvegarder aussi l'emploi de ses personnels. Enfin, de lui donner la capacité de gérer le patrimoine dont il conserve la charge.

**Tout cela, pour le bénéfice de tous !**

\* Retrouvez l'intégralité de ce texte sur le site du CER [cesncfprg.com](http://cesncfprg.com)

## Glossaire

**ASC** : Activités Sociales et Culturelles

**GPF** : Groupe Public Ferroviaire

**OS** : Organisation Syndicale

**EPIC** : Établissement Public Industriel et Commercial

**CE** : Comité d'Établissement

**CCGPF** : Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (ex CCE)

**En cette année d'élections, il y a eu un "CER 0" de mise en place. Cette séance permet d'élire le secrétaire, le trésorier, le représentant au CCGPF, les membres du bureau ainsi que les présidents des commissions. Ces différentes désignations se font en fonction du résultat aux élections.**

# Les commissions du CER

Les commissions sont une aide au fonctionnement du CER. Certaines sont obligatoires, car prévues par la loi, d'autres sont facultatives. Toutes ont à leur tête une ou un président(e) chargé(e) de leur animation.

## Obligatoires

### Commission d'Information et d'Aide au Logement (CIAL)

Elle examine les difficultés que rencontrent les cheminots à se loger, au travers d'informations transmises par la direction régionale. Elle est force de propositions et de revendications quant à l'accès aux logements, aux montants de leurs loyers et à l'importance du parc locatif.

Présidente Liliane **Méritet** (CGT)

La commission Logement est composée de 6 membres : 3 CGT, 1 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

### Commission Égalité Professionnelle Hommes et Femmes

Elle examine au plus près, les situations mises en exergue des inégalités persistantes entre les

hommes et les femmes sur les lieux de travail, en termes d'embauches, de salaires, de formations, d'évolution de carrière...

Président Parick **Luneau** (CGT)

La commission Égalité Professionnelle Hommes et Femmes est composée de 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

### Commission Emploi-Formation

Elle analyse la politique de formation de l'entreprise sur le périmètre régional en lien avec la politique de l'emploi sur la région.

Président Arnaud **Régis** (UNSA)

La commission Emploi-Formation est composée de 9 membres : 4 CGT, 2 UNSA, 2 Sud Rail, 1 CFDT

## Facultatives

### Commission Économique

Elle analyse la stratégie économique de l'entreprise. Elle est force de propositions et de revendications pour défendre les positions d'un développement du service public au sein de la SNCF.

Président Matthieu **Bolle-Reddat** (CGT)

La commission Économique est composée de 9 membres : 4 CGT, 2 UNSA, 2 Sud Rail, 1 CFDT

### Commission Budget

Elle élabore les orientations budgétaires du CER de PRG.

Président Pascal **Brissonnet** (CGT)

La commission Budget est composée de 10 membres : 4 CGT, 3 UNSA, 2 Sud Rail, 1 CFDT

**Chaque commission est composée de membres désignés par les organisations syndicales régionales et en fonction des résultats des élections professionnelles. Au sein de chacune, des débats et des échanges ont lieu et des propositions sont faites.**

## et ses sous-commissions

### Commission Information Communication

Elle examine les différentes publications qu'édite le CER (leur genre, leur nombre, leur calendrier de parution). Elle étudie aussi les autres modes de communication du CER existants ou à développer (e-mailing, site Internet).

Président Arnaud **Marcinkiewicz** (CGT)

La commission Information-Communication est composée de 6 membres : 3 CGT, 1 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

### Commission Santé et Conditions de Travail

Elle a pour objet l'analyse de la situation des travailleurs handicapés dans les organisations du travail, du bilan des CHSCT, du bilan de la médecine du travail, des plans d'actions de sécurité du personnel et du bilan de la sécurité

de l'exploitation. Elle est force de propositions pour l'amélioration des conditions de travail, de vie et de santé des agents.

Président Guillaume **Court** (CGT)

La commission Santé et Conditions de Travail est composée de 9 membres : 4 CGT, 2 UNSA, 2 Sud Rail, 1 CFDT

### Commission Activités Sociales

Présidente Nathalie **Gourvès** (CGT)

La commission Activités Sociales est composée de 9 membres : 4 CGT, 2 UNSA, 2 Sud Rail, 1 CFDT

Son champ d'action étant très vaste, cinq sous-commissions ont été créées comme appui à ses travaux. Elles sont toutes placées sous l'autorité de la Commission des Activités Sociales.

## Les sous-commissions AS

**Sport** : elle compte 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

Elle impulse les manifestations telles que Les Mois du Sport, les Foulées du Rail. De plus, une fois par an, elle rencontre les responsables des clubs sportifs de cheminots de PRG.

**Culture** : elle compte 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

Elle est force de propositions pour des initiatives culturelles : spectacles, cinéma, sorties, Mois de la culture, Journée de la femme, spécial "Jeunes cheminots"... avec les associations culturelles cheminotes.

**Restauration** : elle compte 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

Elle suit l'activité restauration (travaux de modernisation des restaurants, tarifs, élaboration des menus...).

**Enfance-Jeunesse** : elle compte 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

Elle prend connaissance des programmes pédagogiques des accueils de loisirs de la région et des projets des mini-séjours organisés par le CER. Elle participe aussi à l'élaboration de l'arbre de Noël.

**Retraités** : elle compte 7 membres : 3 CGT, 2 UNSA, 1 Sud Rail, 1 CFDT

Elle organise des moments conviviaux (sorties, concours, animations...) pour les cheminots retraités habitant sur le périmètre de la région de Paris Rive Gauche.



*8 Mars 2016*  
**JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS  
DE LA FEMME**